

# L'ENCADREMENT CLINIQUE DANS LE TRAITEMENT DU TROUBLE LIÉ À L'USAGE DES OPIOÏDES ASSISTÉ PAR LA MÉDICATION

Entre protéger et sur-contrôler: trouver le juste milieu

David Barbeau, MD, CIUSSS CSMTL, programme CRAN/STMU/GMF Faubourgs Alexandra De Kiewith, Association canadienne des consommateurs de drogues





Déclaration de conflit d'intérêts réels ou potentiels

Nom des conférencier/modérateur: David Barbeau et Alexandra De Kiewith

Nous n'avons aucun conflit d'intérêts réel ou potentiel en lien ou non avec le contenu de cette présentation.





# **Objectifs**

Avec la perspective de l'équipe traitante et de la personne en traitement

- Discuter des contraintes lié au traitements et de leurs justifications.
  - Présences à la pharmacie (doses non supervisées)
  - Tests urinaires pour recherche de drogue
- Discuter de la consommation de drogue et d'alcool pendant le traitement.
- Favoriser l'établissement d'un partenariat thérapeutique satisfaisant pour le médecin et la personne recevant le traitement









# Calendrier des doses non supervisées

Nouveau patient	Doses non supervisées	Doses non supervisées
	méthadone et morphine LA	Buprénorphine
De 0 à 2 mois	Aucune	Selon stabilité et sécurité
3 <sup>ième</sup> mois	Aucune	(ajout d'une dose non
4 <sup>ième</sup> mois	1 <sup>ère</sup> dose	supervisée par mois,
5 <sup>ième</sup> mois	2 <sup>ième</sup> dose	Max : 6 doses)
6 <sup>ième</sup> et 7 <sup>ième</sup> mois	-	
6 <sup>ième</sup> à 8 <sup>ième</sup> mois	3 <sup>ième</sup> et 4 <sup>ième</sup> dose	
8 <sup>ième</sup> mois	-	
8 <sup>ième</sup> au 12 <sup>ième</sup> mois	5 <sup>ième</sup> et 6 <sup>ième</sup> dose	
	NB: lorsqu'il bénéficie du plus grand nombre de doses non supervisées, le patient ne se présente qu'une fois par semaine à la pharmacie.	

Au cours de la première année, le patient recevant des doses non supervisées, doit être vu au moins à toutes les semaines par son pharmacien. Après une année de traitement les patients stables sous bup/nlx pourrait aller 1 fois aux deux semaines à la pharmacie et recevoir 13 doses à emporter.

Tiré du consensus d'expert présenté à la  $1^{\grave{e}re}$  journée nationale sur le tuo, Montréal, 21 fév 2019

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sudde-l'Île-de-Montréal

Québec

# Présences en pharmacie-justificatifs

## **SÉCURITÉ**

- Toxicité liée à la méthadone (beaucoup moins avec bup/nlx)
- Mortalité liée à la méthadone chez des personnes hors traitements (beaucoup moins avec bup/nlx)
- Moins de risque de perte de la tolérance sans qu'on le sache
- Restreint la dérive vers le marché noir
- Lorsque le milieu de vie ne permet pas la conservation sécuritaire du médicament
- Quelques évidences que la sécurité est améliorée par une prise de médicament sous supervision lors de l'initiation du traitement

#### **EFFICACITÉ**

- Récompense/punition?
- Effet thérapeutique? Routine dans une vie chaotique
  - Pas d'évidence que le traitement est plus efficace

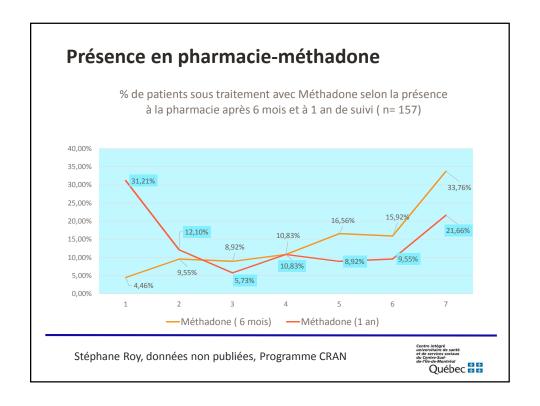
Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du centre-Sud
de-l'Ilede-Montréal
Québec S

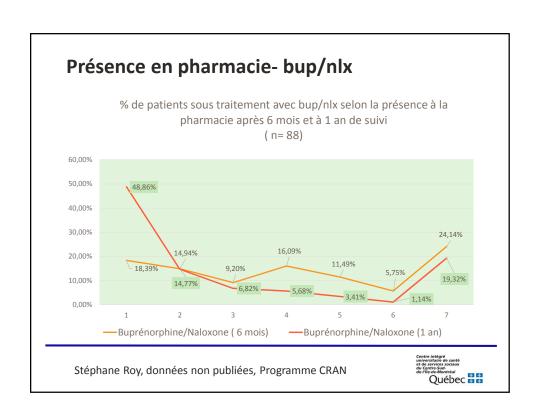
# Présences en pharmacie - aspects négatifs

- Contraintes évidentes pour la personne en traitement (temps, coût du déplacement, souvent incompatible avec emploi)
- Augmente le coût du traitement
- Sujet de conflit dans la relation thérapeutique
- Potentiel de « polluer » la relation thérapeutique

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sudde-l'lle-de-Montréal

Québec





# Perspective de la personne en traitement



# LE DÉPISTAGE DE DROGUES DANS L'URINE





# Tests urinaires (1)

- Outil diagnostic et thérapeutique visant à améliorer la sécurité du patient et à bonifier son plan de traitement.
- Un résultat inattendu ne devrait pas mettre fin à la relation thérapeutique et à la prise en charge médicale, mais servir à établir un dialogue.
- Le praticien doit être à l'affut des faux positifs et des faux négatifs, tout comme des réactions croisées. Une mauvaise interprétation peut avoir un impact important chez le patient, dans la planification du traitement et dans l'obtention des doses non supervisées.
- Les tests urinaires « propres » ne sont plus une conditions à l'octroi de doses non supervisées
- Les tests urinaires ne devraient plus être fait en pharmacie



13

# Tests urinaires (2)

À L'ÉVALUATION INITIALE

Un test de dépistage urinaire positif pour les opioïdes doit être obtenu avant de débuter la méthadone ou la buprénorphine/naloxone afin de valider qu'il y a bien prise active de narcotiques.

DURANT LA PHASE DU DOSAGE

- Si des enjeux de sécurité ou de risques de surdose sont présents et que le questionnaire ne permet pas de mettre en lumière les substances dont la consommation est suspectée : considérer le dépistage à chaque visite.
- Si le patient a des comportements, des symptômes physiques ou psychiatriques qui pourraient être expliqués par une prise d'une substance et que le questionnaire ne permet pas de mettre en lumière leur consommation : considérer effectuer un test de dépistage urinaire

LORSQUE LA DOSE EST STABILISÉE •

- Si des enjeux de sécurité ou de risques de surdose sont présents et que le questionnaire ne permet pas de mettre en évidence les substances de consommation suspectée : considérer le dépistage à chaque visite.
- Si le patient a des comportements, des symptômes physiques ou psychiatriques qui pourraient être expliqués par la prise d'une substance et que le questionnaire ne peut mettre en valeur sa consommation : considérer effectuer un test de dépistage urinaire.
- Si des enjeux de diversion/revente de la médication prescrite sont suspectés : effectuer un test urinaire de façon aléatoire à quelques reprises.
- Si de enjeux de revente des doses à emporter de méthadone ou de buprénorphine/naloxone sont suspectés : effectuer un test urinaire de façon aléatoire à quelques reprises.

Tiré du consensus d'expert présenté à la 1ère journée nationale sur le TUO, Montréal, 21 fév 2019



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sudde-l'Île-de-Montréal
Québec 🔯 🐯

# Justificatifs- pourquoi on en fait?

- Pour confirmer le diagnostic
- Pour suivre les lignes directrices
- Devant des symptômes cliniques inexpliqués
- Enjeux de sécurité-doutes sur la validité des informations reçues
- Pour octroyer des doses non-supervisées
- Pour ouvrir un dialogue sur la consommation
- Pour avoir un portrait de la consommation récente (avec de grandes limitations)
- Pour améliorée l'évolution clinique? Aucune évidence

PLUS FORT
AVEC VOUS

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sudde-l'Ile-de-Montréal
Ouébec

## **Inconvénients**

- Coûts
- Inconfort et temps pour la personne en traitement
- Fraude possible
- Faux positifs et faux négatifs
- Information incomplète

PLUS FORT
AVEC VOUS

Centre intégré
universitaire de santé
universitaire de canté
du Centre-Sudde-l'Ile-de-Montréal
Québec S S

# Perspective de la personne en traitement



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du centre-Soudréal
Québec

# LA CONSOMMATION PENDANT LE TRAITEMENT







## La consommation pendant le traitement

#### Type

## Substances

- Désorganisante/dangereuse
- Par « binge »
- Épisodique
- Régulière

- Opioïdes
- Dépresseurs du snc: alcool, benzos, ghb
- Stimulants: cocaïne, amphétamines
- Cannabis
- Tabac







# Perspective de l'équipe soignante

#### **Évaluation globale**

- Quoi, quand, comment, avec qui, pourquoi, prise de risque, mesure de réduction des méfaits accessible?
- Impact
- Fonction de la consommation pour le patient
- Sécurité du patient, de son entourage et du public

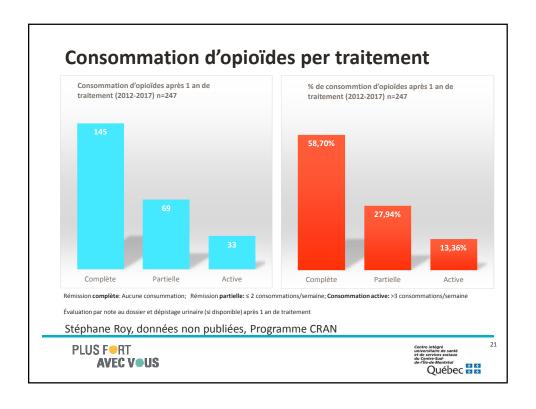
## **Conduite**

- Suivre les lignes directrice? (en lien avec tests urinaires)
- Échec thérapeutique?
- Retrait des doses non supervisées?

#### **Réflexion**

- Favoriser la réadaptation
- Respect des choix de vie et des objectifs de la personne en traitement







# POUR UN PARTENARIAT THÉRAPEUTIQUE

PLUS FORT AVEC VOUS



# L'établissement d'un partenariat thérapeutique: perspective de l'équipe soignante

- La personne en traitement est un partenaire
- Établir un dialogue franc
  - énoncer ses craintes, ses limites et ses règles de fonctionnement
  - écouter les préoccupations et contraintes de la personne en traitement
  - déterminer les objectifs de la personne en traitement à l'entrée en traitement et périodiquement.
  - essayer de se mettre à sa place
  - éviter les jugements
- Se rappeler que les lignes directrices « ne remplace jamais le jugement clinique du médecin et des autres professionnels ».



# PLUS FORT AVEC VOUS Controllings and c

